

N/REF : 12/03/2025 9H48 C:008318 I:12345

V/Appel du Mercredi 12/03/2025 a 9H48

BOCHEREAU PAUL

**30 RUE ALEXANDRE RIBOT
35000 RENNES**

IMMEUBLE : 30 RIBOT
30 RUE ALEXANDRE RIBOT
35000 RENNES

Rennes, le 28 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 30 RIBOT - BOCHEREAU PAUL 06 99 27 34 52

MOTIF : REMONTEE AU NIVEAU DES WC

Donneur d'ordre : M. P. BOCHEREAU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 12/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉBOUCHAGE RÉSEAU EAUX USÉES
CONTRÔLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE N°5527862 CMB
AT LCOMPTER Email envoyé le 13/03/25 a 09H48 M. P. BOCHEREAU

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Ffait Déb.H.Pression	<=0h50 sans déplac.	1	127,28
				127,28
		TOTAL H.T.		127,28
		T.V.A. a 10,00%		12,72
		TOTAL T.T.C.En EURO		140,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.